



SYNDICAT NATIONAL DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

Une équipe à vos côtés, pour vous défendre

INFO MENSUELLE DES ELU(E)S AU CSE-I2S DU SYNDICAT AUTONOME & INDEPENDANT S3I

s3i.fr



s3i-france.com

Retour sur le CSE I2S Juillet 2023

Cotée en Bourse, notre société est entrée en « **quiet period** » au mois de Juillet. Ce qui veut dire que très peu d'informations économiques sont données en séance.

Les seuls éléments qui nous sont fournis concernent :

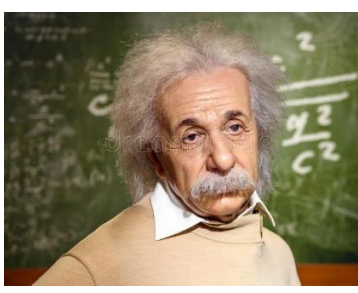
- Les effectifs en légère baisse
- Le business avec un bon semestre S1.
- Le taux d'intercontrat supérieur aux niveaux normaux et une baisse de la sous-traitance.
- Niveau recrutement : 60% de l'objectif.

Autres points abordés :

- Restitution de la CSSCT avec un focus sur ROANNE (management) et un point de situation sur le plateau EDF.
- Plusieurs consultations : notamment le planning de EDF Infra qui n'est pas validé par le CSE.
- **Great Place To Work** : point sur les ateliers mis en place en local dans les agences (visite des salariés chez les clients, point sur les changements de mission, réunions d'agence, newsletters, ...)
- Point sur le **BSI** reçu par tous les salariés au mois de Juillet : Nous nous félicitons d'une telle démarche mais nous souhaitons l'améliorer en indiquant les formations suivies et certifications obtenues, les évolutions de salaire, la prévoyance, la ou les promotions, l'évolution Syntec, ...
- **Comptes Professionnels de Prévention** : géré par la CPAM.
- **Contact Prévoyance** : l'adresse a changé – MAJ de F2F effectuée
- Point sur les **nouveautés du bulletin de salaire** : une ligne correspondant à Montant Social apparait. Elle vous sera utile si vous faites des demandes auprès de la CAF,
- Retour sur les CRH mi-année : point à voir le mois prochain.
- Refus de la direction d'ouvrir des négociations sur un PERCO.
- Prime vacances : le CSE a demandé une explication sur la formule de calcul. La direction nous indique qu'elle est calculée de la façon suivante :

Salaire de mai 2022 + salaire de mai 2023/2 X25/21 X10%

Même notre expert sèche ! Mais nous pouvons estimer que compte tenu qu'elle avoisine les 450/500€ brut chaque année, le calcul est bon.



S3i vous souhaite de passer de bonnes vacances
Prenez des forces ...



Suite de la « quiet period » avec les résultats boursiers

Des bons résultats affichés par la direction qui présagent des retombées financières pour les salariés l'année prochaine ? **A suivre dans notre**



communication syndicale de Septembre. En attendant, le cours Sopra Steria fait le yoyo avec une belle retombée du soufflé du cours de bourse le lendemain même de l'annonce des résultats en dessous des 200€.



Malheureusement aucune vraie décision quant à l'amélioration de l'indicateur reconnaissance. La direction indique qu'elle le fait au travers des CRH, des plans Weshare, de l'augmentation des IK. Comme d'habitude, nous élus **S3i**, indiquons que ces actions ne touchent qu'une petite partie des salariés et pas l'intégralité et qu'il est nécessaire d'avoir une vraie politique de rémunération et de reconnaissance du travail.

Activités Sociales et Culturelles

- Vote pour une subvention de 15€ pour le match France - Irlande (soutenue par **S3i**).
- Proposition d'**S3i** pour une subvention versée aux personnes souhaitant participer au voyage au Japon (TU et Syndicalistes ont voté CONTRE) **donc nada, nianté, rien**.
- Possibilité de proposer le partage de chambre double pour les salariés célibataires souhaitant ne pas payer de chambre individuelle : le sujet sera pris en compte lors des prochaines propositions de voyage.

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>
Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>
Pour nous contacter : contact@S3i-france.com